

Ferronnier

RNCP35296 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	254v
Formacode(s)	22478
Code(s) ROME	B1601
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/05/2024

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 9 à former et organiser l'évaluation et 4 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800012	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800053	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800061	Former
AFPA ENTREPRISES	82409268800060	Former
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200058	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200140	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200512	Former et organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201098	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMATION EDUCATION PERMANENT TIVOLI	30016423300052	Former et organiser l'évaluation
BTP CFA AQUITAINE	78235535800105	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp35296-ferronnier/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le ferronnier fabrique à partir de plans ou de croquis tous les éléments métalliques forgés du bâtiment :

- ouvrages d'accès : portes et portails
- ouvrages décoratifs : panneaux de volutes, garde-corps, rampes et grilles
- mobilier et objets décoratifs.

ACTIVITÉS VISÉES

Il fabrique également la quincaillerie pour la menuiserie bois, tels les gonds, les pentures, les loquets et les targettes. Enfin, il fabrique et entretient ses outils tels que les burins et les pointerolles.

Le ferronnier applique des méthodes de production traditionnelles. Toutefois, lors de l'intégration de ses réalisations dans le bâtiment, il doit tenir compte des conditions contemporaines de mise en œuvre pour préserver l'isolation thermique, notamment lors des scellements.

Le ferronnier exerce son emploi à l'atelier et ponctuellement sur chantier pour l'installation de ses productions.

Les contraintes de l'emploi se limitent au port des équipements individuels de protection.

Les horaires sont, en général, réguliers, directement liés à la charge de travail.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie

- Fabriquer des ouvrages barreaudés
- Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture
- Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie

2. Façonner des ouvrages de style en ferronnerie

- Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie
- Rénover des ouvrages de ferronnerie
- Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie
- Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques

Blocs de compétences

RNCP35296BC01 — Réaliser des ouvrages de métallerie-ferronnerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Fabriquer des ouvrages barreaudés

Fabriquer des ouvrages métalliques de fermeture

Installer des ouvrages de métallerie-ferronnerie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

a)

D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)

b)

d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat

c)

des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

RNCP35296BC02 — Façonner des ouvrages de style en ferronnerie

LISTE DE COMPÉTENCES

Fabriquer des éléments d'ouvrage de style en ferronnerie

Rénover des ouvrages de ferronnerie

Préparer la finition et la protection des ouvrages en ferronnerie

Réaliser ses outils et appliquer les traitements thermiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les compétences des candidats (VAE ou issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- a)
D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b)
d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c)
des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Les entreprises de ferronnerie
- Les entreprises de ferronnerie d'art
- Les entreprises de métallerie

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ferronnier
- Métallier-ferronnier

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 950 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en transformations (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 216
Jugés difficiles à recruter	41 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	K0X30 — Artisans et ouvriers artisanaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 557 €
Selon la branche	6 184 € – 7 200 €
Prise en charge	Branches concernées
6 557 €	Valeur par défaut · 210 branches
7 200 €	CPNE Branche Caoutchouc
6 570 €	CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics
6 184 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	02/05/2024
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1802

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38720

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP1802

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.travail-emploi.gouv.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35296/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	8
Parcours menés à terme	5
Taux d'achèvement	63 %
Période	05/2022 – 07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	12
Montant total engagé	62 244 €
Coût moyen par dossier	5 187 €
Durée moyenne	467 h
Période	10/2021 – 01/2024

France compétences	51 %
France Travail	34 %
Régions	11 %
Entreprise	3 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.